

Rapport
**Développement
Durable**
2015



Ville de Créteil



Des actions publiques dans une logique de développement durable

Sommaire

- 1. La lutte contre le changement climatique p4**
- 2. Des démarches exemplaires p14**
- 3. L'engagement des bailleurs en matière d'habitat durable p22**
- 4. La mobilité active p26**
- 5. La préservation de la biodiversité p30**
- 6. La gestion de la ressource « eau » p34**
- 7. Un cadre de vie propre et agréable p38**
- 8. L'éducation au développement durable p42**
- 9. L'engagement de la collectivité en interne p48**



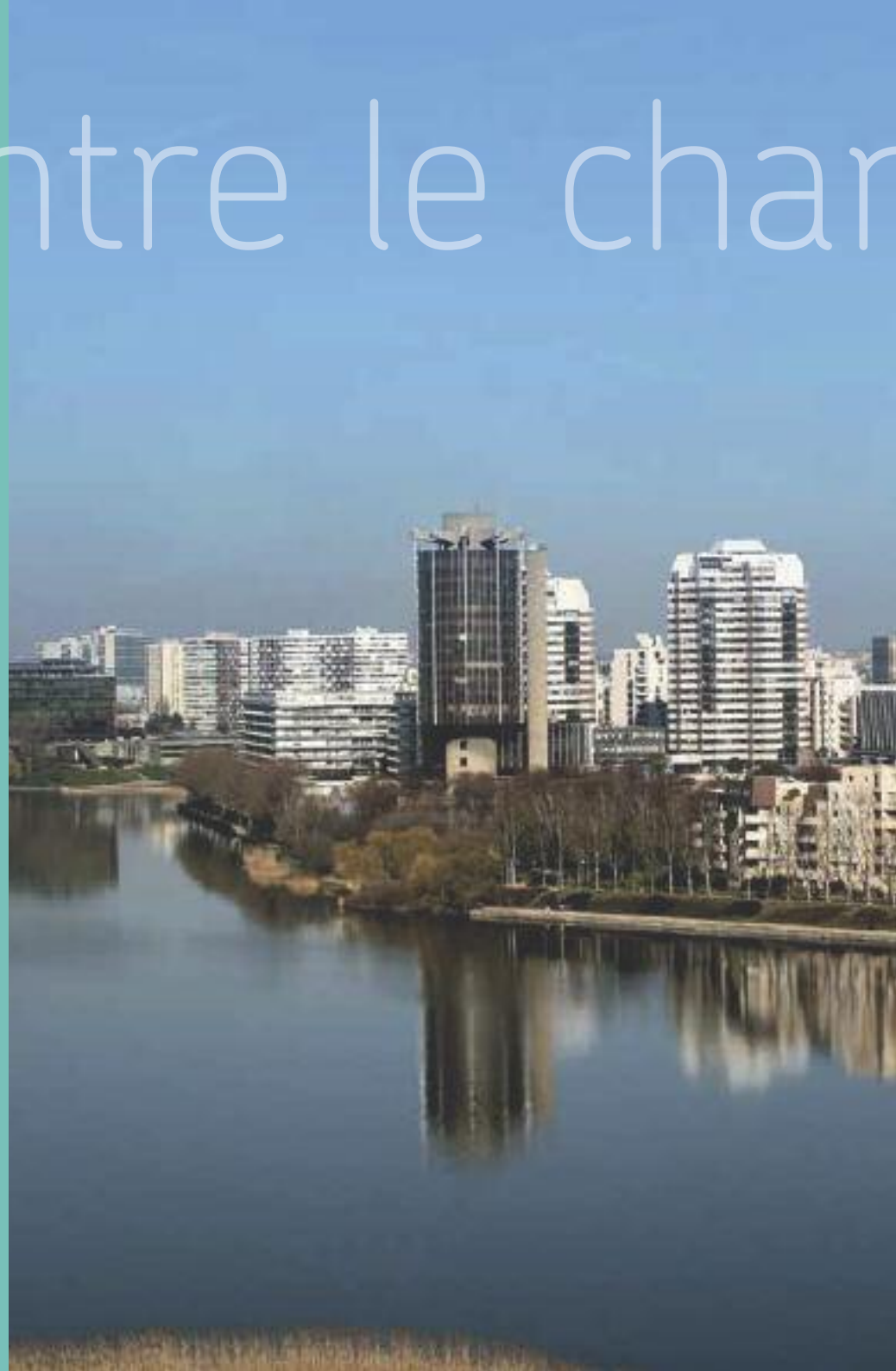


- A 12 km de Paris
- Ville-Préfecture depuis 1964
- 90 696 habitants
(Chiffre INSEE au 1^{er} janvier 2013 entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2016).
- 2 grands quartiers d'activités : l'Echat et Europarc
- 30 000 étudiants sur 5 sites et plus de 10 000 chercheurs
- Des sites naturels comme le lac, la base de loisirs et les bords de Marne
- Des équipements sportifs avec un palais des sports, trois piscines, de nombreux gymnases et le parc des sports Dominique Duvauchelle

La lutte contre le changement climatique



En tant que « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », la ville de Créteil poursuit son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique avec notamment son Plan Climat-Energie Territorial et sa politique exemplaire en matière de mix énergétique pour le réseau de chauffage urbain.



ngement



La future gare de Créteil-l'Echat

Créteil : « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Dans les prochaines années, le quartier de Créteil-l'Echat est amené à se transformer autour de la nouvelle gare du Grand Paris Express (ligne 15).

Celle-ci assurera une correspondance avec la ligne 8 du métro et améliorera la desserte des grands équipements hospitaliers, administratifs et universitaires présents. Elle s'inscrit dans une démarche exemplaire d'aménagement durable et sera raccordée au réseau de chauffage urbain. Les quais seront éclairés naturellement, grâce à des puits de lumière. Enfin, les eaux pluviales seront collectées et serviront pour des besoins sanitaires (nettoyage notamment).

L'année 2015 a été consacrée au dévoiement des réseaux des différents concessionnaires (chauffage urbain, gaz, électricité...) afin de permettre en 2017 le démarrage du chantier de la gare.



Immédiatement autour de la gare, **trois nouveaux projets urbains sont prévus pour un total de 1 850 logements et 38 000 m² de bureaux environ à terme :**

- Le **projet urbain mixte** associera 6 000 m² de bureaux, 150 logements en accession à la propriété, une double résidence étudiante et d'affaires, un parking, une crèche privée, un espace de travail partagé et un restaurant (projet proposé par Nexity avec les architectes Michel Guthman, + 1AA et BASE). La livraison de ce programme est prévue en 2022.

Réalisé en harmonie avec la future gare, le programme développe une conception urbaine durable et écologique avec, entre autres, des terrasses végétalisées accessibles aux usagers. Très novateur aussi, le projet sera modulable et pourra évoluer dans le temps, les logements pouvant se transformer en bureaux et vice-versa, en fonction des besoins. Il prévoit également une salle de convivialité de plus de 200 m² sur le toit de la résidence étudiante et d'affaires.

- Une autre opération d'aménagement « **Créteil Mondor sud** » portée par la Société du Grand Paris est en cours d'étude sur les emprises fon-

cières appartenant à l'AP HP-CHU, la ville et le Département du Val-de-Marne. Environ 500 logements et 12 000 m² de bureaux pourraient y être réalisés.

- Enfin, dans le projet du « **Triangle de l'Echat Nord** » actuellement coupé du reste de la ville par les voies de circulation, 1 200 logements et 17 000 m² de bureaux pourraient être construits sur les terrains de l'Etat et du Département du Val-de-Marne. L'enjeu de cette opération est d'investir cet espace pour le connecter au sud au quartier de l'Echat et au nord au quartier Bleuets-Bordières, afin de créer une véritable entrée de ville depuis Paris.

Ce projet est à l'étude et devrait donner lieu à la création d'une ZAC en 2016.

Le défi sur le quartier de Créteil-l'Echat est d'anticiper dès maintenant la mutation du quartier et permettre à tous, habitants, usagers et salariés, de bien vivre ensemble, dans un environnement de qualité.

Aussi, la ville de Créteil mènera des **actions exemplaires sur le patrimoine municipal** qui



seront financées à hauteur de 500 k€ par la subvention au titre de « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) » : rénovation de l'éclairage public, remplacement des menuiseries de l'école élémentaire Félix Eboué, isolation thermique d'un hall du centre sportif Eyquem. Une exposition pour sensibiliser les usagers aux éco-gestes sera également réalisée.



La signature de la convention TEPCV

Un Plan Climat-Energie Territorial

Le Plan Climat-Energie Territorial (PCET) constitue une démarche locale pour répondre aux enjeux globaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation au changement climatique.

Le projet de PCET 2014-2018 a été adopté par le Conseil municipal du 8 décembre 2014. Il comprend un **plan d'actions sur 4 priorités** :

>>> PRIORITÉ 1

Un chauffage urbain mixant les énergies (2 actions)

>>> PRIORITÉ 2

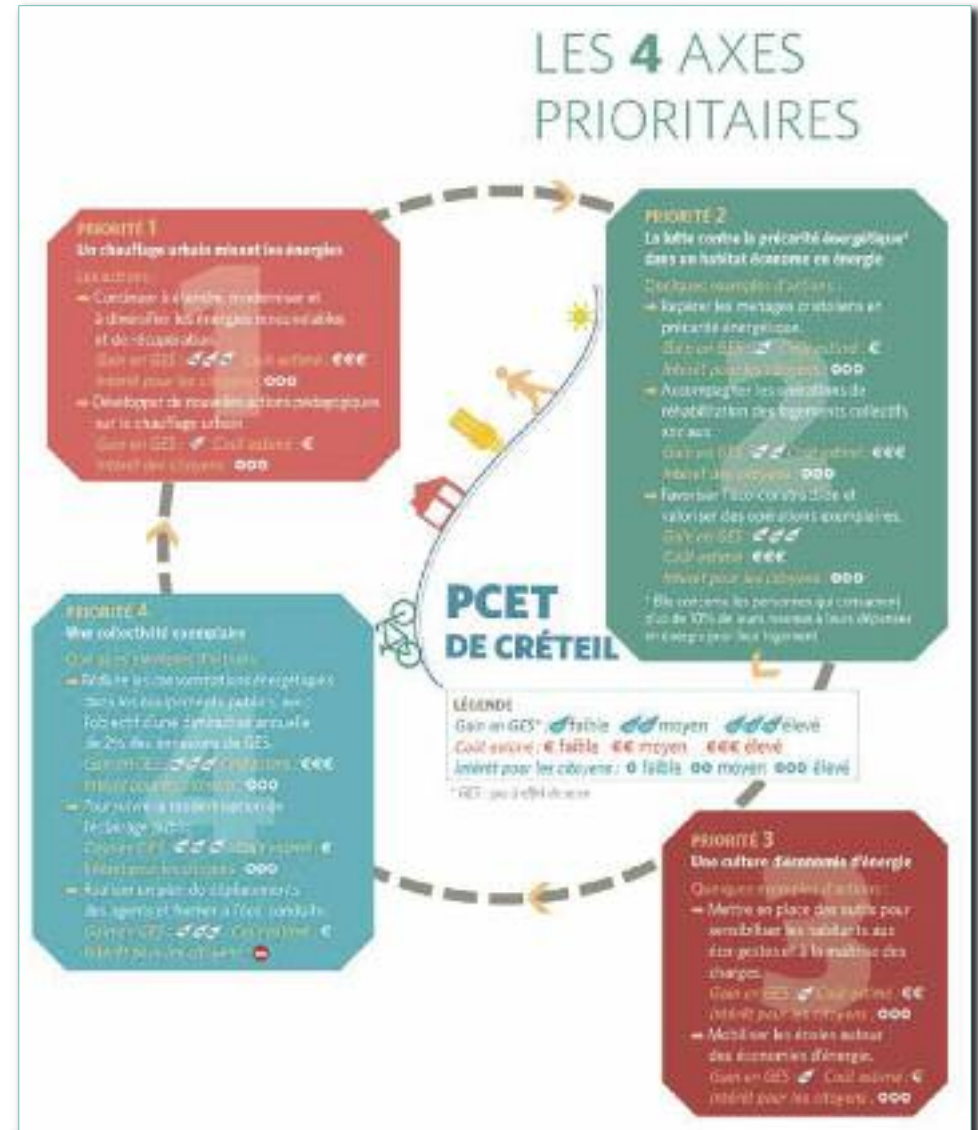
La lutte contre la précarité énergétique dans un habitat économe en énergie (7 actions)

>>> PRIORITÉ 3

Une culture d'économie d'énergie (4 actions)

>>> PRIORITÉ 4

Une collectivité exemplaire (11 actions).



Conformément à la réglementation, la Préfecture de Région Ile-de-France et le Conseil régional d'Ile-de-France ont examiné ce projet de PCET. Des compléments ont d'ores et déjà été apportés. Des évaluations complémentaires seront prises en compte dans le Plan Climat-Air-Energie (PCAET) qui doit être adopté et mis en œuvre par l'Établissement Public territorial T11, dans le cadre de ses nouvelles compétences.

Ce PCET constitue un **document de référence** de la démarche volontaire de Créteil en matière de transition énergétique, dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont les suivants :

- **Pour le chauffage urbain** : réduction de **25%** des émissions de GES d'ici 2015

L'évolution des émissions de gaz à effet de serre générées par le chauffage urbain montre que celles-ci ont bien diminué de 11% entre 2010 et 2013, grâce à l'augmentation de la part des énergies renouvelables et de récupération.

- **Pour les autres postes** : réduction de **2%** des émissions de GES par an, afin de s'inscrire dans les objectifs nationaux, en prenant 2010 comme année de référence.

Des efforts sont à poursuivre afin d'atteindre cette diminution : la recherche de financement pour réaliser des travaux d'isolation thermique sur les bâtiments publics est une priorité pour la ville.

Les actions d'ores et déjà mises en place en 2015



Permanence info-énergie à la mairie

INDICATEURS

Actions Plan Climat Energie Territorial en cours :

12/24

Evolution des émissions de gaz à effet de serre entre 2010 et 2013 :

-11%

pour le chauffage urbain

-1,4%

pour les autres postes

(consommations énergétiques des bâtiments communaux, déplacements, fret et fluides frigorigènes)

Les permanences info-énergie

Depuis octobre 2014, des conseils gratuits et indépendants sont délivrés en mairie une fois par mois par l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne sur les économies d'énergie qui peuvent être réalisées dans un logement. Tout est abordé : les pistes pour réduire sa facture, les projets de travaux de rénovation, les aides financières possibles ...

Des conseils sont également apportés aux copropriétés cristoliennes souhaitant s'engager dans une opération d'isolation thermique. L'Agence de l'Énergie a ainsi particulièrement suivi une copropriété cristolienne pour le lancement et la réalisation d'un audit énergétique.



www.energiespositif.fr



Diplôme remis aux familles ayant participé au défi



Le rendez-vous de la démocratie locale le 26 mai 2015

La SEM Energies POSIT'IF

Créteil participe depuis 2013 à la société d'économie mixte «Energies POSIT'IF» dédiée à promouvoir et à soutenir la transition énergétique en Ile-de-France.

Cette SEM soutient **les projets de rénovation thermique des petites copropriétés** avec un système dit de « tiers investisseur ». Elle avance tout ou partie du montant des travaux restant à payer pour leur financement. Ceci permet au syndicat des copropriétaires de rembourser le coût des travaux par un versement régulier dont le montant tient compte des économies d'énergie générées par les travaux.

Le « défi familles » sur les économies d'énergie

En partenariat avec les centres sociaux et les bailleurs, **8 familles du Mont-Mesly et 6 familles des Bleuets ont été accompagnées** pour réaliser des économies d'énergie, uniquement en adoptant des éco-gestes. Des réunions et ateliers animés par l'Agence de l'Energie ont permis de former et d'encourager ces volontaires, avec un kit énergie.

Sur le Mont-Mesly, les familles ont réussi à faire 3% d'économies d'énergie, soit une économie d'environ 650 kWh sur l'année. Les économies sur les consommations d'eau ont été particulièrement importantes : -13% d'économie d'eau.

Aux Bleuets, les familles ayant ré-occupé des appartements réhabilités ont pu situer leur consommation par rapport à des références nationales. Une thermographie de façade a permis de mettre en évidence les bénéfices de la rénovation thermique réalisée sur les logements d'EFIDIS.

La concertation avec les comités de quartier

Les comités de quartier sont des relais majeurs de la politique de développement durable menée à Créteil. Des rencontres spécifiques ont été organisées ces dernières années, sous la forme de visites de sites ou de réunions sur les économies d'énergie et l'écocitoyenneté.

Dans le cadre d'un **rendez-vous de la démocratie locale**, des représentants des comités de quartier ont pu échanger le 26 mai autour du PCET, du réchauffement climatique et des enjeux de la COP21.



Flyer programme initiatives COP

La participation à la COP 21

Dans le cadre de la COP 21 à Paris, **plusieurs initiatives ont été proposées sur Créteil**, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale :

- Un ciné-débat en partenariat avec les Cinémas du Palais autour du film « La Glace et le ciel » de Luc Jacquet le 20 novembre,
- Un parcours-énergie dans les quartiers sud et est sur le thème de la transition énergétique avec l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne,
- Une fête du réemploi et de la réparation le 21 novembre avec des animations ludiques et pédagogiques pour prolonger la durée de vie des objets et éviter qu'ils finissent dans les poubelles,
- Une visite du Centre horticole de Mandres-les-Roses le 24 novembre.

Par ailleurs, Créteil a présenté son réseau de chauffage urbain sur le stand du Département du Val-de-Marne, d'une part au Bourget au sein de l'espace « Générations Climat » et d'autre part au Grand Palais dans le cadre de l'exposition « Solutions Cop21 ».





La double pompe à chaleur mise en service en 2014

Le réseau de chauffage urbain

Le réseau de chauffage urbain, géré par la Société de Chauffage Urbain de Créteil (SCUC) du groupe DALKIA à travers une délégation de service public, concerne actuellement près de 34 000 logements (66% de logements et 34% d'équipements).

Avec le chauffage urbain, Créteil contribue à **réduire les émissions de GES** mais aussi à **alléger les factures des usagers**, avec une énergie moins chère que le gaz et un taux de TVA moindre, compte tenu du mix énergétique avec plus de 50% d'énergies renouvelables depuis le 1^{er} juillet 2014.

INDICATEURS

**9 chaufferies mixtes
(gaz/fioul)**

2 chaufferies co-génération

**53,5% d'énergies
renouvelables**

(saison de chauffe 2014-2015)

Travaux sur le puits de géothermie

Une double pompe à chaleur industrielle haute température, d'une puissance totale de 8 MW, a été installée sur le site accueillant la géothermie et raccordée avec les équipements existants. Cette configuration permet d'améliorer la récupération de la chaleur et de maximiser le rendement de la pompe. Depuis sa mise en service, ce dispositif permet de valoriser 27 000 MWh d'énergie renouvelable sur le réseau de chauffage urbain, soit 6 022 tonnes de CO² économisés.

Le doublet de géothermie installé dans le Mont-Mesly se compose de deux puits, un d'exhaure et le second d'injection (descendant à une profondeur de 1 850 mètres dans la nappe du Dogger).

Lors de travaux réalisés en 1998 sur les pompes au niveau du puits d'exhaure, seule la chambre de pompage a été chemisée (opération consistant à installer un nouveau tubage à l'intérieur de celui en place). La partie basse du puits a été simplement nettoyée.

En 2010, l'intégralité du puits injecteur a été chemisée : suite à l'apparition de fuites dans sa partie haute, il est apparu nécessaire de faire procéder au chemisage de la partie basse du puits d'exhaure sans attendre de désordres majeurs qui auraient nécessité l'arrêt de l'installation de géothermie. Ces travaux, d'une relative complexité supposant la réservation de matériels spécifiques, ont été réalisés pendant l'été 2015.

Travaux pour optimiser le réseau de chauffage urbain

Comme en 2014, le printemps et l'été 2015 ont vu la réalisation d'une **nouvelle tranche de travaux de rénovation** dans le quartier du Mont-Mesly. Les secteurs plus directement concernés ont été ceux des abords des rues Vuillard, Dartois, Plumerette et Vignes.

Par ailleurs, il a été procédé à une extension et un renforcement du réseau avenue du Maréchal Lyautey dans le quartier de la Lévrière, afin de permettre à terme le raccordement de l'hôpital Henri-Mondor. En effet, dans le cadre de l'arrivée de la gare du Grand Paris à l'Echat, la chaufferie implantée rue Gustave-Eiffel doit être démolie. Pour des raisons techniques, économiques et d'aménagement urbain, il a été décidé de réinstaller ces équipements dans la chaufferie existante de l'hôpital et donc d'en profiter pour raccorder cet établissement.

Ces travaux ont permis la valorisation de certificats d'économie d'énergie pour un peu plus de 200 000 €, ce qui permettra d'engager de nouveaux travaux.

Créteil, lauréate du label « écoréseau de chaleur »

Le 2 décembre, Amorce (Association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion des déchets, de l'énergie, des réseaux de chaleur et de froid, et de l'environnement) a remis à la ville de Créteil le label « écoréseau de chaleur » pour son service public de chauffage urbain.

Ce label atteste des performances environnementale, économique et sociale du réseau de Créteil.



Le label
« écoréseau de chaleur »





Les travaux sur le réseau de chauffage urbain

Les consommations d'électricité et de gaz

Le suivi de l'évolution des consommations totales d'électricité et de gaz participe à l'effort en matière d'économie d'énergie.

Sur l'ensemble du territoire français, ERDF va remplacer progressivement tous les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération : les compteurs « Linky ». GrdF, pour sa part, va déployer un nouveau compteur communicant « Gaz-par » chez ses 11 millions de clients gaz naturel.

À Créteil, les premiers compteurs individuels Linky vont être déployés début 2016 dans le quartier des Petites-Haies et dans les entreprises du secteur. C'est un service gratuit qui permet d'effectuer les interventions courantes à distance et de mieux suivre ses propres consommations, via un espace personnel sécurisé.

L'électricité à Créteil
Consommation totale :
392 GWh
41 255 clients
189 017 ml de réseau
Le gaz à Créteil
Consommation totale :
463 143 MWh
16 447 clients
116 094 ml de réseau

Des démarches exemplaires



A Créteil, de nombreuses démarches exemplaires dans le développement durable sont engagées, notamment dans le cadre des nouvelles opérations de rénovation urbaine.



Projet de construction de la Maison des sciences de l'environnement



Un horizon pour un plan local d'urbanisme intercommunal

Le plan local d'urbanisme est l'**outil de planification** majeur du paysage urbain : il fixe les règles de construction et d'aménagement urbain et exprime également, à travers son projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les objectifs et projets de la collectivité en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

A travers son PLU, la ville de Créteil favorise la réalisation de nouveaux bâtiments présentant des caractéristiques environnementales innovantes et performantes en matière d'énergie.

Depuis le 1er janvier 2016, l'Établissement Public Territorial T11 est compétent en matière de plan local d'urbanisme (PLU), en lieu et place de la ville de Créteil. Cette nouvelle dynamique permettra de poursuivre les modifications engagées en matière d'habitat et d'intégrer les grands projets d'aménagement urbain menés par les 16 communes du nouveau territoire, dont ceux de Créteil.



Le projet de la MPT des Bleuets

Les grandes opérations de rénovation urbaine

Le quartier des Bleuets

En décembre 2008, une convention pluriannuelle a été signée avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour un programme d'opérations portant sur : l'habitat ; les espaces extérieurs privés et publics ; et les équipements publics. A ce jour, les deux tiers des réhabilitations des loge-

ments ont été réalisés par le bailleur Effidis. La ville de Créteil a réalisé la rénovation du groupe scolaire Charles Beuvin ainsi que la création d'une voie de désenclavement partiel du quartier et la requalification de la place des Bouleaux.

2015 a permis de finaliser les travaux préparatoires à la réalisation d'un équipement public en cœur de quartier qui accueillera, au cours du premier semestre 2017, la nouvelle Maison Pour Tous (centre social) ; un centre départemental de

protection maternelle et infantile (PMI) et un relais assistantes maternelles (RAM).

Cela permettra donc aux habitants de bénéficier d'un pôle de services et équipements publics de proximité autour du groupe scolaire Charles Beuvin rénové et des équipements déjà présents sur la place des Bouleaux.

Le nouveau bâtiment comprendra une grande salle polyvalente, 8 salles d'activités destinées à

INDICATEURS

Conception :
Cabinet d'architecte
Hesters-Oyon

Superficie :
1 400 m² (1 000 m² pour
la MPT, 275 m² pour la PMI
et 125 m² pour le relais
d'assistantes maternelles)

Calendrier des travaux :
janvier à mars 2017 -
Ouverture au public pour
le 2^{ème} semestre 2017

Coût :
5 800 000 €
(dont 3 850 000 € pour
la ville de Créteil)

l'accompagnement social et éducatif et au développement de la vie associative, 3 salles d'activités culturelles et des bureaux. Les eaux pluviales du nouveau bâtiment seront récupérées dans les noues créées dans le cadre des aménagements extérieurs et non raccordées au réseau existant et une partie de sa toiture sera végétalisée

La consultation pour retenir les entreprises chargées de la construction du futur équipement public a été effectuée et le chantier a officiellement été engagé à la fin de l'année.



La reconstruction du quartier Petit Pré-Sablères

Le quartier Petit Pré-Sablères en pleine mutation

La signature d'une convention ANRU en octobre 2011 a officialisé l'engagement de tous les partenaires auprès du bailleur social Valophis Habitat sur un programme de rénovation urbaine ambitieux (montant total de 64,8 M€ dont 3,1 M€ de participation de Créteil), afin de créer un nouvel ensemble urbain de qualité qui permettra de donner à ce quartier la mixité sociale et fonctionnelle qui lui faisait totalement défaut.

L'ensemble des bâtiments existants (82 logements du Petit Pré et 180 logements des Sablières) est amené à être démoli, par phases, pour faire renaître un nouveau quartier résidentiel (logements sociaux, logements locatifs libres, logements en accession à la propriété, résidence pour jeunes actifs).

Les bâtiments seront construits dans le respect de la nouvelle réglementation thermique 2012 et seront reliés au réseau de chauffage urbain. La

collecte des déchets ménagers se fera par un dispositif de containers enterrés afin d'améliorer le cadre de vie. L'accès et la circulation seront favorisés par de nouvelles voiries et des cheminements (pour piétons et vélos) dans un cadre complètement repensé, préservant des espaces verts de qualité.

2015 a permis de terminer le relogement des ménages locataires des bâtiments « Petit Pré » puis la démolition de ceux-ci, et enfin d'engager la construction des 121 logements sociaux prévus au projet qui seront livrés à l'automne 2016.

Pour sa part, la commune a finalisé les études préalables à la création d'un rond-point au sud de ce quartier afin d'en améliorer ses conditions d'accès. Ce rond-point anticipe aussi la future circulation des bus TVM Est, ainsi que la desserte du programme de logements conventionnés à réaliser par Créteil Habitat SEMIC sur l'emplacement de l'ancienne annexe du centre social.

Haut du Mont-Mesly Habette ZA des Coteaux du Sud

C'est à travers le contrat de ville signé le 9 juillet 2015 que s'exprime pleinement la volonté de dessiner un nouvel horizon pour le quartier prioritaire dénommé par l'Etat « Haut du Mont-Mesly - Habette - ZA des Coteaux du Sud ».



Perspective du mail structurant au Mont-Mesly



C'est donc un projet de territoire qui a défini les orientations stratégiques et les actions opérationnelles visant à renforcer et à améliorer significativement la situation du quartier en terme : de logement dans une démarche de mixité sociale ; de cadre de vie et d'environnement ; d'accès aux services et équipements publics ; de redynamisation et/ou de création d'activités, sources d'emplois.

Un protocole de préfiguration sera signé en mars/avril 2016. Il précisera les études urbaines et économiques à réaliser pour la définition précise des objectifs stratégiques et opérationnels de rénovation de ces sites.

Au travers du conventionnement sollicité par la ville auprès de l'ANRU, le projet permettra au quartier du Mont-Mesly de prendre une réelle dimension durable répondant ainsi aux principes d'un éco-quartier et aux exigences qui président aujourd'hui les nouvelles considérations du développement urbain.

Cela passera notamment par un habitat performant en matière de maîtrise énergétique, une meilleure gestion des eaux pluviales, un traitement amélioré de la collecte des déchets et la rénovation des réseaux, en particulier du chauffage urbain.

En ce qui concerne l'habitat, le projet représente la démolition de 471 logements, et prévoit la réalisation d'environ 1 000 nouveaux logements qui permettront de créer la réelle mixité sociale. Seront donc créés, du logement social, des appartements à loyer libre, des logements destinés à l'accession à la propriété, mais aussi une résidence étudiante et une résidence pour personnes âgées dépendantes.

L'aménagement des voiries et autres espaces extérieurs forme le second volet de ce grand projet, notamment à travers la réalisation d'un nouvel axe urbain structurant au niveau du quartier, mail à vocation d'espaces verts, piétons et paysagers, reliant et distribuant les grands équipements du



Projet Place de l'Abbaye

quartier (médiathèque Nelson Mandela place de l'Abbaye, nouvelle place des Emouleuses, collège Laplace, PMI, groupe scolaire Casalis, Maison de la solidarité, groupe scolaire Camus).

Les équipements publics constituent le troisième volet d'intervention. Un important programme de rénovation sera mis en œuvre sur le groupe scolaire Casalis. Le groupe scolaire Camus sera reconstruit compte-tenu de l'état des bâtiments et des besoins nouveaux créés par le projet.

Le commerce de proximité constitue le quatrième volet d'intervention du projet. Il est envisagé la démolition/ reconstruction de la halle du marché (avec stationnement public en souterrain) ; ainsi qu'un ensemble d'actions portant sur le centre commercial de l'allée du Commerce. Par ailleurs, la relocalisation vers le marché des commerces situés dans le secteur de la place du petit bois est envisagée, afin de créer une nouvelle dynamique et pratique commerciale.



Le quartier « Gizeh »

Le quartier « Gizeh » sur le site Pernod

Il s'agit de la création d'un véritable nouveau quartier avec des logements, des commerces et des activités. Il sera particulièrement bien desservi puisqu'il est situé à moins de 300 mètres de la gare du RER D Vert-de-Maisons et près de la future gare Créteil-l'Echat.

Il sera ouvert sur la ville, avec une large voie publique centrale traversant le site en reliant le chemin des Mèches à la rue des Petites-Haies. Un cheminement pour les piétons permettra en outre une desserte et un bon accès au chantier. Le chemin des Mèches fera l'objet d'un réaménagement paysager tourné vers les circulations douces.

Il sera diversifié avec 649 logements en accession à la propriété et deux résidences étudiantes. 2 700 m² de surface commerciale et d'activités diverses, ouverts sur l'avenue du Maréchal-Foch, animeront le quartier.

Il sera durable, car la conception du quartier s'inscrit dans une démarche environnementale : cet ensemble urbain est le premier à être labellisé BiodiverCity™ et les bâtiments répondront aux critères BBC. L'ensemble du quartier sera raccordé au réseau de chauffage urbain.

La phase opérationnelle de construction des bâtiments a été engagée en 2015 avec trois chantiers de construction d'immeubles. Les premières livraisons sont attendues pour le second semestre 2017.

Pour la scolarisation des nouveaux enfants, le bâtiment Prévert, qui accueille actuellement un relais d'assistantes maternelle et l'espace Droit-Familles, devra être transformé en une école maternelle comprenant dix classes et leurs locaux associés (salle de motricité, dortoir, salle des maîtres). L'année 2015 a été consacrée au calage technique du projet et de marché public. 2016 verra le lancement opérationnel de l'opération.

Un nouveau bâtiment emblématique : la maison des sciences de l'environnement UPEC

L'Université Paris-Est Créteil (Upec) disposera bientôt d'une **Maison des sciences de l'environnement** qui accueillera les laboratoires de recherche en sciences de l'environnement.

Ceux-ci réuniront des équipes expertes en recherche et analyse des sols, des milieux organiques, de l'eau ou encore du système atmosphérique. Cet équipement scientifique, contribuera également à offrir à des entreprises locales une plate-forme technologique, ouverte à des projets de recherche en collaboration avec le territoire.

Le bâtiment satisfera aux normes les plus exigeantes. Le projet s'inscrit ainsi dans une **démarche Haute Qualité Environnementale** visant une certification NF bâtiment tertiaire, donnée aux bâtiments dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles. Sont concernées, en particulier, les nuisances liées au chantier, la gestion de l'énergie, l'entretien et la maintenance, ainsi que le confort hygrothermique.



Les travaux de construction de la Maison des sciences de l'environnement

La Maison des sciences de l'environnement est caractérisée par une **conception bioclimatique** favorisant les économies d'énergies et réduisant les dépenses de chauffage. Son orientation nord-sud et la mise à profit des vents dominants favoriseront la ventilation naturelle des bureaux. Une importante isolation extérieure ainsi que la connexion au réseau de chauffage urbain permettront de limiter la consommation énergétique. D'un point de vue architectural, le bâtiment sera clairement identifiable, marquant l'entrée arrière de l'université, et sera relié au campus par un parvis et une voie piétonne.

INDICATEURS

Conception : **Architectes Ingénieurs Associés**

Superficie : **4 000 m²**

Calendrier des travaux :
Ouverture au public pour le 2^{ème} semestre 2017

Coût : **15,4 M€**
(Financement Région)



Un nouvel éclairage public plus économe et performant

INDICATEURS

10 300 points lumineux

**Age moyen du réseau :
50 ans**

**571 transformateurs
enterrés**

**30 % des dépenses
générales d'électricité
de la commune**

**Entre 2014 et 2015 :
diminution de la
consommation électrique
de 0,5%, soit une
économie d'environ
35 000 €.**

La modernisation de l'éclairage public

La spécificité du réseau d'éclairage public de Créteil est son alimentation en haute tension à partir de 5 postes de transformation raccordés au réseau d'EDF, dont l'avantage est un coût d'achat de l'énergie moindre.

Sa **rénovation** s'inscrit dans l'objectif d'optimiser les dépenses énergétiques. Ainsi, les ampoules à ballon fluorescent contenant du mercure (couleur blanche), qui équipent encore 24% du parc de lanternes, sont remplacées progressivement par des ampoules au sodium (couleur jaune) ou à iodure métallique (couleur blanche) moins consommatrices d'énergie (réduction de 100 W en moyenne) et beaucoup plus efficaces au niveau de la luminosité ou encore par des lanternes LEDs encore plus performantes.

En 2015, **122 lanternes ont été remplacées**, notamment 71 lanternes LEDs au niveau des cheminements piétons principaux dans les quartiers du Palais, de la Haye-aux-Moines et de la Lévrière, ce qui a permis de supprimer autant de luminaires « boules », sources de pollution lumineuse (60% du flux lumineux partent vers le ciel). L'allumage et l'extinction de l'éclairage public sont **réglés automatiquement** grâce à des interrupteurs crépusculaires. Un réglage plus fin retardé de 5 minutes à l'allumage et avancé du même temps à l'extinction permet de faire des économies supplémentaires. Toutes les lanternes remplacées sont équipées de ballasts électroniques à régulation automatique de tension, qui permettent d'abaisser la luminosité de 20% pendant une partie de la nuit.

L'engagement des bailleurs en matière d'habitat durable



*Des bailleurs, comme Créteil
Habitat SEMIC et Valophis,
participent à l'engagement
d'un habitat durable et
économe en énergie.*



L'engagement de Créteil Habitat

Créteil Habitat SEMIC poursuit son engagement en faveur de la maîtrise énergétique. Il agit quotidiennement en qualité d'acteur écoresponsable et s'inscrit dans un objectif de développement durable et de réduction de l'empreinte écologique.

INDICATEURS

Coût : **23 millions d'€, soit 8 950€ par logement**

120 000 m² de façade et 30 000 m² de toitures terrasses rénovés

Objectifs :

- **Diminuer de 56 % les déperditions thermiques pour l'ensemble des bâtiments**
- **Atteindre les classements énergétiques C pour 52 bâtiments et D pour 9 bâtiments**



Les travaux de rénovation des logements



Nouvel aspect extérieur des logements rénovés

Une opération exemplaire de rénovation thermique

Une vaste opération a été engagée en 2012, pour lutter contre la précarité énergétique. Cette première phase a consisté à remplacer les fenêtres simple vitrage par des doubles vitrages, et dans 1 200 logements, à installer une ventilation mécanique et à remplacer les chauffe-bains. L'opération s'est poursuivie en 2015, dans 1 500 autres logements.

La deuxième phase, lancée en 2014, concerne 58 bâtiments dans le quartier du Mont-Mesly, soit 2 476 logements et 3 bâtiments dans le quartier Chéret, soit 110 logements, et constitue **la plus importante opération de ce type menée en Ile-de-France**.

Ces travaux d'isolation thermique, de traitement thermique des toitures terrasses et d'embellissement des façades représentent **un investissement de plus de 23 M€**. La réalisation doit s'achever en 2018.

Une analyse thermique par photographies a été mise en œuvre pour l'ensemble des bâtiments. Cela a permis d'identifier précisément les points de déperdition d'énergie sur les façades. Le même travail sera réalisé à l'issue de la réhabilitation de chaque immeuble et mettra en évidence l'efficacité des travaux d'isolation.

Cette rénovation thermique s'accompagne d'un embellissement des bâtiments. Un habillage extérieur blanc unifie les volumes et les façades. Les touches de couleurs sur les balcons, les fonds de loggias ou sur les pare-vues créent une identité propre à chaque quartier.

Une troisième phase de travaux est prévue en 2015 et 2016, avec :

- la mise en place d'un système de ventilation mécanisée sur les derniers immeubles le nécessitant,
- le remplacement de 1 100 chauffe-bains.



La résidence Christophe Colomb

Constructions neuves

Après la résidence « Le Clos des Vignes », comprenant 143 logements sociaux et livrée en octobre 2012 dans le quartier des Sarrazins Sud, Créteil Habitat SEMIC a achevé la résidence « Christophe-Colomb » en septembre 2015. Il s'agit de la dernière réalisation du quartier de la Pointe du Lac. L'immeuble de 63 logements est labellisé Label Habitat & Environnement option BBC/Effinergie. Le coût de réalisation est de 7,2 M€.

Remplacement de chaudières individuelles gaz

Créteil Habitat SEMIC poursuit son programme pluriannuel de remplacement de chaudières individuelles gaz. C'est ainsi que, dans les trois dernières années, les équipements d'origine âgés de plus de trente ans seront progressivement remplacés par 478 chaudières à condensation plus performantes et plus économes en consommation. Ces remplacements représentant 50 % du parc total.

L'engagement de VALOPHIS

Engagé de longue date en faveur du développement durable, pour la protection de l'environnement et la maîtrise des charges de ses locataires, Valophis a confirmé cette ambition en devenant en 2015 le 1^{er} bailleur de France certifié ISO 50001 pour sa démarche de maîtrise de ses consommations d'énergie.



La perspective du futur siège social de Valophis et de la résidence pour jeunes actifs

Construction du siège social dans le quartier Petit Pré-Sablères

Le futur siège du groupe Valophis fait partie d'un ensemble immobilier qui se compose de deux bâtiments indépendants : un immeuble à usage de bureaux, d'une surface de plancher de 8 837 m² et une résidence pour jeunes actifs de 135 logements. Le permis de construire a été déposé début mai 2014 et les immeubles sont actuellement en construction. Le déménagement des salariés vers le nouveau siège est prévu pour la deuxième partie de l'année 2017.

Ce projet immobilier s'inscrit dans une **démarche environnementale innovante** avec la construction de bâtiments à énergie positive qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment pour leur fonctionnement. La façade sera de type façades rideau en aluminium et verre, intégrant des panneaux photovoltaïques. L'ensemble sera raccordé au réseau de chaleur. Le rafraîchissement des bureaux en été contribuera à la production de l'eau chaude pour la résidence.



La perspective de la résidence les Emouleuses après travaux

Rénovation thermique de logements énergivores

Les 60 logements de la résidence les Emouleuses vont bientôt bénéficier d'un **important programme de travaux** comprenant une isolation thermique par l'extérieur des façades, la révision des systèmes de ventilation de la résidence et de l'électricité dans les logements, ainsi que le passage de l'éclairage en ampoule basse consommation des parties communes pour permettre de réaliser de nombreuses économies d'énergie et d'apporter plus de confort aux habitants.

Sensibilisation aux économies d'énergie

En 2015, Valophis a déployé auprès des locataires, en partenariat avec ErDF, la Poste, la Maison de la Solidarité et le CAUE 94, trois ateliers «éco-gestes - logement durable», «l'électricité, où sont les clefs» et «appropriation des services et tarifs de l'énergie». L'objectif est de mieux faire connaître les services liés à l'énergie et de faciliter l'adoption des gestes qui permettent de faire des économies d'énergie et de diminuer le montant de leurs charges.

La mobilité active



Créteil continue à favoriser le développement de nouveaux projets de transports en commun et des modes de circulations douces.

INDICATEURS

4 stations de métro

**11 lignes de bus dont
2 lignes en site propre
(TVM et TCSP) pour
188 stations desservies**

**7 lignes d'autres
transporteurs**

**2 stations de RER dont
le pôle intermodal
à Pompadour**



Passerelle de la Tégéval

De nouveaux projets majeurs de transports en commun

S'ajoutent au projet de la nouvelle gare à Créteil-l'Échat, trois projets majeurs :

• La Tégéval

Cette « promenade verte » aménagée pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cycles devra au terme de quinze années de travaux traverser huit communes, de Créteil à Mandres-les-Roses.

Une passerelle conçue par l'architecte Marc Mimran a été installée au-dessus de la RN 406 en août 2015. Respectueuse de l'environnement et favorisant les modes de déplacement doux, cette passerelle large de 5 mètres accueillera piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite. Des travaux d'aménagement pour les cheminements d'accès à cette dernière ont été réalisés en 2015.

• Le Téléal

Un projet de téléphérique urbain reliant Limeil-Brevannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges au métro Pointe-du-Lac, à l'horizon 2016-2018.

• Le Projet Est TVM

Il a vocation de relier l'est du département du Val-de-Marne au TVM. Sur Créteil, l'Est TVM reprendra le trajet de l'actuelle ligne 317 puis passera par l'avenue de la Brèche, l'avenue de la France-Libre, l'avenue des Compagnons de la Libération et enfin la rue René-Arcos pour rejoindre les abords de la place de l'Abbaye.



La nouvelle piste sur trottoir de la RD 19



La piste cyclable rénovée de la RD 19

Des circulations douces

Des aménagements cyclables

La ville de Créteil dispose déjà de nombreux aménagements favorisant les modes actifs (cycles et piétons) comme les pistes ou bandes cyclables, les double-sens cyclables, les voies piétonnes, les zones 30 et les zones de rencontre.

En 2015, des travaux d'entretien ont été réalisés par la communauté d'agglomération Plaine centrale sur la rue de Paris et l'avenue de Lattre de Tassigny. Le marquage au sol a été refait et la signalisation revue, conformément au souhait des cyclistes. Sur ce même axe important menant à Maisons-Alfort, le Département du Val-de-Marne a également créé une piste sur trottoir.



Station Véligo au pôle intermodal à Pompadour

INDICATEURS

1 148 places de stationnements

1 station Véligo

Des stationnements pour les vélos

Le pôle intermodal à Pompadour (RER D et station de bus TVM et 393) dispose désormais d'une consigne Véligo. Le service est ouvert à tous les voyageurs des transports en commun franciliens détenteurs d'une carte Navigo. Pour un abonnement annuel de 10 à 30 €, les vélos sont à l'abri et en sécurité.

Cristolib', le vélo en libre-service

Les 10 stations de vélos Cristolib' ont été mises en place en avril 2010. Ce service de location avec une demi-heure gratuite comprend 130 vélos et 254 points d'accroche et est accessible 24h/24, selon plusieurs formules (voir le site internet : www.cristolib.fr).

En 2015, les 4 stations les plus fréquentées sont respectivement celles du rond-point de l'Hôtel de Ville, du mail des Mèches au niveau de l'université, de la RD19 face au CHU Henri Mondor et celle du quartier de la Pointe du Lac.

Afin d'éviter les vols ou dégradations de vélos, des potelets de protection ont été installés sur quatre stations à savoir : mail des Mèches et Europarc, hôpital Henri Mondor (avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny) et Pointe du Lac (avenue Magellan).

Enfin, la station « Centre Ancien » a été déplacée du parking des Portes-de-Brie à la rue de Joly afin de permettre la construction d'un programme immobilier comprenant notamment l'aménagement de plus de 300 places de stationnement public en sous-sol.

INDICATEURS

1 072 personnes abonnées

**55 abonnements
« Longue durée »**

**3 989 trajets (34 470 depuis
la mise en service)**



Station Cristolib' près de l'UPEC



Station Autolib' à la Pointe du lac

INDICATEURS

**1 122 abonnements
vendus
(y compris des
renouvellements)**

**7 298 abonnements
actifs**

**40 719 prises
de véhicules
et 40 720 déposes**

Autolib', le service de voitures électriques en partage

En 2012, a été mis en place un système innovant de voitures électriques en auto-partage. Il permet également aux particuliers de recharger leur voiture électrique (voir site : www.autolib.fr).

19 stations sur voirie sont en service. Un kiosque d'information est installé à la station du centre commercial Créteil Soleil, avec une borne d'abonnement.

La préservation de la biodiversité



*L'engagement de la ville en faveur
de la biodiversité est concret depuis
de nombreuses années.*





Labellisée « Quatre fleurs » depuis 1984, Créteil a été reconnue parmi les communes les plus vertes de France, compte tenu des méthodes horticoles utilisées, la multiplicité de ces actions en faveur de la biodiversité et du nombre de jardins familiaux.

Des espèces emblématiques de la préservation ou du retour de la biodiversité ont été recensées sur le territoire cristolien, telles que le héron Blongios et le butor étoilé (deux espèces protégées), des d'abeilles solitaires dites « Andrènes » ou encore des orchidées sauvages.

Des méthodes horticoles durables

La plantation de bulbes naturalisables

Au nombre de 107 000, ces plantes restent en terre et refleurissent ensuite, soit dans des massifs de plantes vivaces, soit dans des zones de pelouse.

La réduction des déchets verts

Les tondeuses « mulching », qui broient sur place les coupes de gazon, sont de plus en plus utilisées. De même, les copeaux de bois issus des élagages permettent le paillage au pied des arbustes dans les massifs.

La gestion extensive de certaines pelouses

Il s'agit de diminuer la fréquence de tonte des pelouses ou de la remplacer par du fauchage. On laisse la végétation pousser tout en contrôlant l'apparition éventuelle de plantes invasives (comme l'Armoise ou la Renouée du Japon). Les graminées indésirables sont ensuite fauchées une à deux fois par an, ce qui les affaiblit et permet aux plantes à fleurs sauvages de se développer.

Les semis de prairies fleuries

Composées de plusieurs variétés de fleurs, espèces annuelles et vivaces, leur floraison s'étale de juin aux premières gelées et sur plusieurs saisons (certaines fleurs se ressèment ...). Ces prairies favorisent la biodiversité, en servant de gîte et de couvert à de nombreuses espèces amies du jardinier telles que les papillons, les coccinelles et les abeilles. Elles apportent ainsi leur contribution à la lutte biologique.

La végétalisation des pieds d'arbre

Cette technique qui consiste à faire pousser la végétation aux pieds des arbres a de nombreuses vertus : elle participe de la protection du système racinaire de l'arbre au sol, contribue à l'embellissement du pied, permet de contenir le développement d'herbes indésirables, évite le tassement et l'érosion de la terre, favorise la perméabilité et la pénétration de l'eau dans le sol et sert d'abri aux précieux insectes auxiliaires (coccinelles et chrysope verte).

L'utilisation d'engrais verts

Certaines plantes possédant des vertus agronomiques sont semées dans une parcelle. A la fin de leur cycle, ces plantes appelées « engrais verts » sont broyées en place et réincorporées au sol.



Parcs et jardins en fête en septembre 2015

INDICATEURS

10 hectares en gestion différenciée (sur 210 hectares entretenus)

11 000 larves de coccinelles lâchées dans le cadre de la lutte biologique contre les pucerons dans les arbres

Les autres actions

Depuis 10 ans, la manifestation « **Parcs et jardins en fête** » réunit de nombreux partenaires autour d'une thématique annuelle. Organisée au mois de septembre, elle s'inscrit dans le cadre des journées européennes du patrimoine et permet d'organiser des rencontres, des parcours, des ateliers et de nombreuses animations au parc Dupeyroux, véritable écrin de verdure. L'édition 2015 a rassemblé plus de 6 300 visiteurs.

Le service des Parcs et Jardins a initié un **partenariat pédagogique avec plusieurs écoles** (Allezard, Buttes, Defferre, Eboué, Gerbault, Habette, Heredia, Hugo, Lagrange, Mendès-France, Monge,

INDICATEURS

13 ruches

65 nichoirs pour oiseaux installés sur une dizaine de sites

Savignat) notamment autour du thème du jardinage naturel. Le développement de potagers pédagogiques a été accompagné par la mise en place de récupérateurs d'eau pluviale dans trois écoles (Allezard, Beuvin et Mendès France).

Trois ruches sont installées au parc municipal Dupeyroux. D'autres ruches ont pris place à Créteil

La récupération des sapins de Noël

Depuis 3 ans, les Cristoliens sont invités à déposer leurs sapins naturels dans l'un des points de collecte aménagés à cet effet. Ils sont ensuite transformés en paillage pour enrichir le sol des massifs de la ville.

sur le bâtiment de La Poste (Plateforme courrier), au cœur de la Base de loisirs et sur un immeuble du quartier des Bleuets.

Dès 2009, la ville a adopté la « **charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels** », pour mettre en œuvre des actions de préservation du patrimoine naturel et intégrer la biodiversité dans sa politique locale d'aménagement.

En 2013, la charte cristolienne : « **Jardinier durable** » a été créée afin de favoriser des pratiques de jardinage plus durables. Cette charte s'applique nécessairement aux utilisateurs des jardins familiaux et aux participants du **concours « des balcons et maisons fleuris »** qui récompense chaque année les jardiniers amateurs.



Jardins familiaux

Des jardins familiaux

Créteil dispose de **101 parcelles de jardins familiaux réparties sur de nombreux sites**, dont certaines sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : quartier des Bordières (38 parcelles de 100 m²), avenue Laferrière (14 parcelles de 150 m²), rue de Brie (4 parcelles de 130 m²) et rue du Petit Bois (3 parcelles de 130 m²) et plus récemment : rue des Vignes (20 parcelles de 120 m²), rue des Caillotins (10 parcelles de 120 m²), La Habette (12 parcelles de 120 m²).

Par ailleurs, un **jardin partagé**, d'une surface totale de 1 314 m², est installé dans le quartier des Coteaux du Sud (à l'angle des rues Victor Schœlcher et des Corbières), dont la gestion a été confiée à la Régie de Quartier. Un tel jardin confié à l'association EMMAUS existe depuis plusieurs années sur le site de jardins familiaux aménagés au pied du château d'eau.

A cela s'ajoutent les jardins familiaux gérés par « la Ligue du Coin de Terre » rue de la Prairie et rue des Ecoles.



Le livret « Le tour du lac à tire d'aile »

Un partenaire local autour de la biodiversité

L'association Nature et Société, composée de 5 salariés, anime la Maison de la Nature de l'Île de Loisirs, au travers d'expositions, de soirées thématiques, d'ateliers enfants... Elle y gère 6 ruches et récolte du miel depuis trois ans. Elle participe au nettoyage du lac en lien avec des entreprises.

Elle est également présente sur des événements locaux, tels que Parcs et Jardins en fête ou à l'occasion d'animations dans les établissements scolaires ou à l'Université Paris-Est Créteil.

En 2015, elle a réalisé un livret « Le tour du lac à tire d'aile » en partenariat avec les habitants, qui présente les espèces locales d'oiseaux.

La gestion de la ressource « eau »



Créteil est attentive à la gestion des ressources telle que l'eau, à travers la gestion de son réseau d'eau potable, mais aussi le traitement des eaux pluviales et usées.







Fontaine Sarrazins

Une ville où l'eau est naturellement présente

Le lac de Créteil s'étend sur 42 hectares au sud de la ville. Il favorise la biodiversité locale et accueille une faune aquatique diversifiée. Il ne connaît pas de pollution organique notable, des contrôles étant régulièrement réalisés par le Département du Val-de-Marne. L'eau du lac est également utile pour **l'arrosage des pelouses** de l'île de loisirs et du quartier de l'Hôtel de ville. Ainsi, 41 767 m³ d'eau non potable ont été utilisés pour l'arrosage des espaces verts publics.

Créteil bénéficie également de la présence de deux bras de **la Marne**, la Marne navigable et le Bras du Chapitre, qui font l'objet d'un suivi particulier par le syndicat Marne Vive.

La commune a missionné Lyonnaise des Eaux pour réaliser **une étude relative à la sédimentation dans le Bras-du-Chapitre**. Cette étude, financée par le fonds de solidarité adossé au contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable, a eu pour objectif de caractériser l'état actuel du bras du Chapitre et modéliser le fonctionnement hydraulique du bras du Chapitre. En parallèle, la commune a missionné un prestataire pour engager des travaux d'entretien et de sécurisation du barrage afin de reprendre, en accord avec Voies Navigables de France, un programme annuel de lâchers d'eau dont l'efficacité pour préserver les bras d'eau des îles cristoliennes a été démontrée.

INDICATEURS

Chiffres 2014 :

5 334 clients desservis

5 183 086 m³ facturés

93,7 % rendement du réseau de distribution

126 764 ml de réseau de distribution en eau potable

100 % en conformité au niveau de la qualité de l'eau

Un réseau d'eau potable performant et une eau de qualité

Dès 2007, un **contrat de délégation pour un service de production et de distribution de l'eau potable** conclu entre la ville et la Lyonnaise des Eaux (pour une durée de quinze ans) prévoit des dispositions liées au développement durable et aux économies d'eau. Ce contrat institue de **nouvelles modalités de gouvernance et de contrôle** et constitue une référence nationale, en termes de modernisation des relations entre un délégataire et une collectivité.

Ses principales dispositions sont :

- un **comité de suivi** trimestriel réunissant des représentants des élus, des services de la ville, de Lyonnaise des Eaux et des usagers
- un « **fonds de performance** » visant à valoriser ou sanctionner le délégataire en fonction de son niveau de performance technique, mesuré par des indicateurs,
- un « **fonds de solidarité** » pour des actions d'éducation à l'eau et de solidarité
- la mise en place de la relève à distance des compteurs.

Grâce aux économies réalisées ces dernières années (- 16% depuis 2008), l'augmentation attendue de la facture d'eau des cristoliens a pu être limitée : 2,05 €/m³ en 2014 au lieu de 2,04 € en 2013.

Le traitement des eaux pluviales et usées

La ville se situe dans la zone de collecte des eaux usées du syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAPP), et plus particulièrement de l'usine d'épuration « Seine amont » située à Valenton.

Chaque année, Créteil réalise d'importants **travaux pour améliorer le réseau d'assainissement** : mise en réseau séparatif et réhabilitation (notamment dans les secteurs des rues Saint-Simon, du Moulin-Berson et Juliette-Savar), vérification et entretien, curage systématique, curage et lavage des avaloirs, des grilles et des siphons, nettoyage des berges du lac et des canalisations et vérification de la conformité des raccordements au réseau.

La ville poursuit son programme d'accompagnement des travaux de **mise en conformité** du réseau d'assainissement avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

La ville a réalisé de 2000 à 2002 **une étude diagnostic des réseaux d'assainissement** qui a permis de hiérarchiser un certain nombre d'anomalies sur le réseau d'assainissement et qui a défini un programme pluriannuel de travaux. Ceux-ci ont fait ensuite l'objet d'études de définition plus précises et ont été partiellement réalisés. Il s'avère aujourd'hui nécessaire de mettre à jour le diagnostic pour estimer l'impact des travaux réalisés

et réorienter la suite du programme de travaux. Cette étude relancée, en partenariat avec le Département du Val-de-Marne, doit également permettre d'élaborer le zonage pluvial, de faire un bilan sur les programmes de mise en séparatif et de vérifier les capacités du réseau à absorber l'impact des différents projets urbains (Mont-Mesly, Echat).

Enfin, le prix du service de l'assainissement est de 2,28€ TTC/m³ en 2014 (2,21€ TTC/m³ en 2013).

INDICATEURS

83,87 km de réseaux pour les eaux pluviales

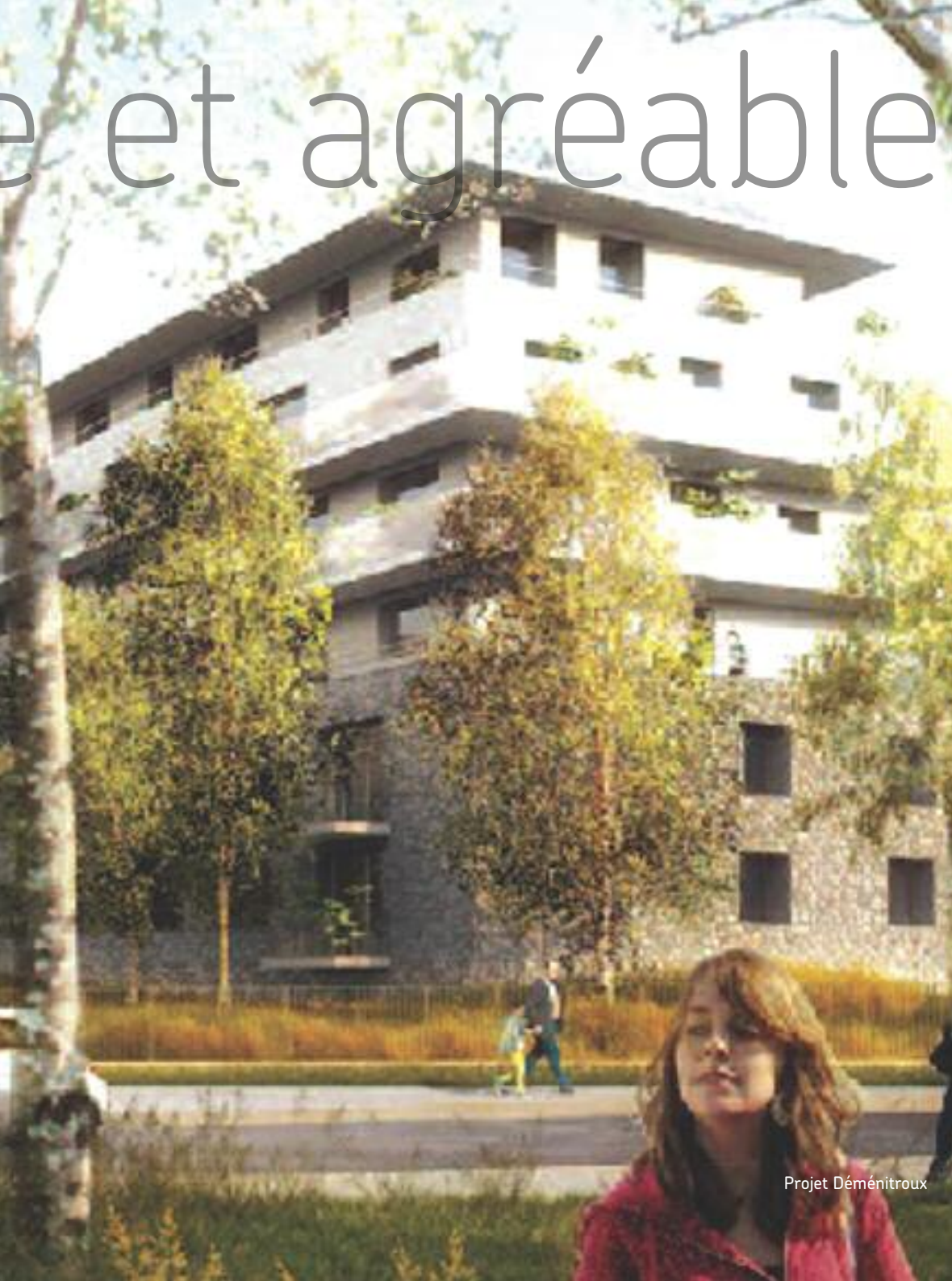
77,56 km de réseaux pour les eaux usées

5,16 km de réseaux unitaires encore existants dans des quartiers anciens

Un cadre de vie propre



e et agréable



Projet Déménitroux



Aux côtés de la ville de Créteil, la Communauté d'agglomération Plaine centrale met tout en œuvre pour rendre agréable le cadre de vie, notamment dans le domaine des déchets ou de celui de la propreté urbaine.

Du traitement à la valorisation des déchets

Après leur tri, les déchets issus de la collecte sélective (emballages, verre, papier et journaux/magazines) sont évacués vers des filières de recyclage adaptées, via le centre de tri de Limeil-Brévannes.

Les **déchets ménagers résiduels** sont traités par le centre de valorisation énergétique des déchets Créteil Incinération Energie. Celle-ci fournit de l'énergie sous forme d'électricité à EDF mais également de la chaleur, grâce au raccordement avec le réseau de chauffage urbain.

Les **déchets non incinérables** (déchets de grande taille) et non valorisables (déchets mêlés) sont évacués au centre d'enfouissement technique de Soignolles-en-Brie (77).

Sur l'ensemble des déchets collectés et traités en 2014, la part de valorisation (matière et énergétique) augmente de 7%.

INDICATEURS

La combustion des déchets représente 32% des énergies consommées pour la production de chauffage de la ville de Créteil.

Entre 2014 et 2015, la part de déchets non valorisés, partant directement en décharge enregistre une baisse de 21 %.



Des conteneurs enterrés dans le quartier du Mont-Mesly



INDICATEURS

En 2015, 4 nouveaux conteneurs enterrés ont été installés sur la zone commerciale de la Lévrière.

En tout, 111 conteneurs sont implantés sur la ville.



Inauguration du composteur à l'école Mendès-France

Des collectes innovantes

Pour lutter contre les pollutions atmosphériques, une **benne électrique** a été mise en place en 2013 à Créteil. D'une autonomie de 8 heures, elle peut parcourir 50 km. 1 300 tonnes de CO₂ par camion et par an sont ainsi évitées.

L'implantation de conteneurs enterrés dans les immeubles d'habitat collectif permet un meilleur tri, une optimisation de la collecte et une meilleure sécurité.

Par ailleurs, Plaine centrale propose aux cristoliens disposant d'un jardin des composteurs individuels,

avec un accompagnement technique (sensibilisation et livret de conseils).

Un programme local de prévention des déchets, adopté en 2014, permettra de diminuer les déchets produits. Dans ce cadre, des composteurs pour les déchets alimentaires ont été mis en place dans 2 écoles cristoliennes (Albert Camus et Mendès-France). Cette initiative, qui participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire, repose sur l'engagement volontaire des équipes de restauration et la sensibilisation des élèves.

L'éducation au développement durable



Créteil s'engage pour sensibiliser petits et grands au développement durable de différentes manières : à l'occasion de la semaine européenne - temps fort de l'année -, mais également à travers l'accompagnement des projets éducatifs.





Concours
de dessins
« ma ville
de demain »

Les réalisations
des accueils
de loisirs



Animations lors du village développement durable

La semaine européenne du développement durable

Cette année, un village du développement durable a été proposé au parc de la Brèche, avec de nombreux stands et animations autour des 5 thématiques : mobilité, santé et bien-être, déchets, énergie et nature et eau.

Plus de 350 personnes s'y sont rendues et ont pu obtenir, auprès des différents stands d'animation, des **conseils de sensibilisation au développement durable** : comment maîtriser sa consommation d'énergie, comment trier ses déchets... Et aussi participer aux ateliers ludiques tels que : concevoir ses produits ménagers et cosmétiques au naturel chez soi, créer des objets de décoration à partir de déchets recyclables ...



Réalisation à l'école Casalis

L'accompagnement des projets éducatifs des écoles

La ville de Créteil accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre de projets liés au développement durable sous diverses formes :

- **Classes de découverte** spécifiques sur l'environnement.
- **Classes d'eau**, qui consacrent une semaine à l'eau dans toutes les matières : durant l'année scolaire 2014/2015, 24 classes de 12 écoles cristoliennes ont participé à ce programme.
- Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, **un atelier « Je construis ma ville »** a été animé par la Direction du développement durable avec un animateur Jeunesse dans trois écoles (Mendès-France, Chateaubriand et Buttes). Les enfants ont recréé leur quartier en intégrant différents éléments de la nature, des transports, des énergies renouvelables, et en utilisant des éléments recyclables du quotidien.
- **Animations pédagogiques** à la demande des professeurs : interventions régulières de l'animateur du développement durable dans le cadre d'un projet spécifique (écoles maternelle et élémentaire de Chateaubriand, écoles élémentaires Hérédia, Casalis, Sarrazins et Victor Hugo) ou ateliers ponctuels sur l'énergie, les déchets, le compost, ...

Par ailleurs, **Plaine centrale prend en charge tout au long de l'année scolaire l'intervention de l'association Savoir Apprendre**, sur « l'énergie », « ma ville durable » ou encore sur « le tri des déchets ». 15 classes cristoliennes ont été concernées pour l'année scolaire 2014/2015.

Les actions mises en place



Réalisation d'un journal télévisé



Réalisation à l'école Mendès-France



Le Magazine C' de l'Eau n°6

Réalisation d'un journal télévisé

Fin 2015, la classe de CM2 de l'école des Guiblets a réalisé un journal télévisé sur le changement climatique. De nombreux partenaires sont intervenus : la direction du Développement durable, Météo France avec la présence d'un prévisionniste, les associations Exploradôme et Nature et Société, ainsi qu'une équipe technique de la Maison pour Tous - La Haye-aux-Moines.

Le compostage expérimental

Deux écoles expérimentant le compostage des déchets de la restauration scolaire (Mendès-France et Camus) ont bénéficié d'animations spécifiques en direction des élèves : **sensibilisation au gaspillage alimentaire** par l'association Exploradôme et **ateliers sur le tri des déchets** par l'animateur du Développement durable.

Le magazine C' de l'Eau

Depuis 2006, en collaboration avec la Lyonnaise des Eaux, un magazine pédagogique consacré à l'eau « C' de l'eau » est diffusé aux classes de CM1 et CM2, afin de sensibiliser de manière concrète aux enjeux de la préservation de cette ressource. Un nouveau numéro a été réalisé au printemps 2015 sur la biodiversité, le changement climatique et le respect à l'école (voir le site : www.ville-creteil.fr/le-magazine-c-de-leau).



Animation au centre horticole de Mandres-les-Roses

Les autres actions de sensibilisation

La direction du développement durable s'associe également aux actions de sensibilisation en direction des enfants des accueils de loisirs, en partenariat avec la direction de la Jeunesse, mais également du Conseil municipal d'enfants.

Animations au Centre horticole de Mandres-les-Roses

Pendant l'été 2015, six groupes d'enfants ont été accueillis au Centre horticole de Mandres-les-Roses, pour visiter la serre et participer à un atelier de rempotage. Ils ont ainsi pu découvrir le jardin des 5 sens, guidés par Lysette la Rainette et Mylène la Graine, les mascottes de la brochure réalisée pour les 10 ans du Centre horticole.



Fresque réalisée par les enfants des accueils de loisirs

Fresque Parcs et jardins en fête

Au cours de l'été 2015, des accueils de loisirs ont réalisé avec l'animateur du développement durable une œuvre collective présentant la biodiversité à Créteil, selon les quatre saisons. Elle a été présentée à Parcs et Jardins en fête.



Les réalisations des accueils de loisirs

Concours de dessins « ma ville de demain »

Les peintures et collages réalisées par des groupes d'enfants ont été exposés à la Maison des Arts en décembre. Ces œuvres collectives offrent deux visions sous forme d'un diptyque : Créteil propre et durable contre Créteil en voie de dérèglement climatique.



La maquette interactive sur le chauffage urbain

Maquette sur le chauffage urbain

Afin de valoriser le réseau de chauffage urbain auprès des jeunes, la ville a fait réaliser une maquette mettant en valeur, de façon ludique et scientifique, son fonctionnement et les énergies renouvelables et de récupération qui l'alimentent. Suez Environnement et Dalkia ont participé financièrement à sa réalisation. Elle a été présentée à l'occasion de la semaine européenne du développement durable et aux conseillers municipaux enfants, dans le cadre de leur projet sur les énergies renouvelables.



L'engagement de la collectivité en interne

L'optimisation des consommations d'énergie

La fourniture d'une électricité « verte »

Dans le cadre du groupement de commandes pour l'achat d'électricité du SIPPAREC, a été retenue l'option dénommée « électricité 100% renouvelable » qui garantit pour la commune la fourniture d'une électricité « verte » pour une majorité de ses abonnements.

La réalisation de travaux pour plus de performance énergétique

Plusieurs chantiers réalisés en 2015 participent au développement durable soit en améliorant l'isolation des bâtiments : rénovation par l'extérieur de l'isolation de l'école élémentaire des Guiblets, remplacement d'ouvrants au groupe scolaire Casalis, rénovation de l'étanchéité de terrasse avec isolation au groupe scolaire Heredia, soit en modifiant le mode de chauffage : passage au gaz de la Maison des Combattants.

Le parc automobile

Créteil possède 251 véhicules de tous genres : 69 véhicules utilitaires dont 23 roulants au GPL, 47 véhicules légers dont 32 roulant au GPL, 11 poids lourds, 7 véhicules de transport en commun, 47 deux-roues et 13 engins spécifiques. Au total, 25% des véhicules sont « à faibles émissions », la législation n'en imposant que 20%.

Tableau d'évolution des consommations de carburant (en litres)

	2014	2015
Gaz-oil	157 970	145 679
Sans-Plomb	69 528	60 401
GPL	18 040	15 805
Total	245 538 litres	221 885 litres

INDICATEURS

Electricité 100% renouvelable

25% de véhicules à faible émission

Consommation de carburant :

**- 9,64 %
entre 2014 et 2015**



Des pratiques environnementales des services et des agents municipaux

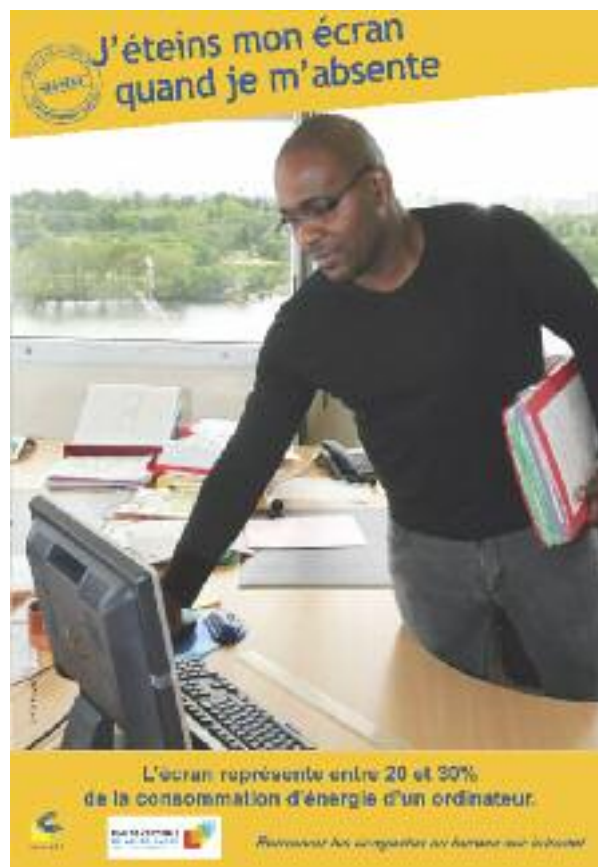
Depuis de nombreuses années, des pratiques environnementales se développent au sein des services municipaux :

- Une politique d'achat responsable : intégration des dispositions environnementales et sociales dans les cahiers des charges, selon les diverses possibilités offertes par le code des marchés publics.
- La généralisation de l'utilisation du **papier 100% recyclé**.
- **L'utilisation de poubelles spécifiques pour les déchets recyclables**, et en particulier le papier dans les bureaux.
- **L'achat de fournitures recyclées**.
- **Dans les écoles : la suppression de certains produits d'entretien** avec l'acquisition de mono-brosses adaptées et d'auto-laveuses écologiques et la réduction de la consommation des essuie mains papier avec l'installation de sèche-mains électriques.
- Depuis 1999, le service informatique organise la **récupération des cartouches d'imprimantes usagées** (que l'on échange contre une neuve). Celle-ci permet de participer à une œuvre humanitaire car les cartouches récupérées sont converties en points puis en euros et la somme est ensuite reversée à une association de lutte contre la mucoviscidose.
- **Le développement de procédures dématérialisées** (bons de commande, factures des prestations scolaires et périscolaires dématérialisées pour les familles le souhaitant).

Des référents « développement durable » dans les services municipaux

Le groupe de référents a réalisé une série de trois affiches sensibilisant aux éco-gestes (éteindre la lumière en sortant d'une pièce, éteindre son ordinateur lorsqu'il n'est plus utilisé et réduire sa consommation de papier). Celles-ci ont été distribuées dans les services.

Une information régulière rappelant les bons gestes au quotidien est en projet pour 2016.



Direction générale adjointe
du Développement économique
et social et cadre de vie

Direction du Développement durable

Crédits photos : Vivre Ensemble et Services
municipaux et communautaires

Conception : Madeleine Sins pour Ateliers Réunis

Fabrication : Ateliers Réunis

Février 2016

www.ville-creteil.fr